



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. IDRIS JAZAÏRY, NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 1 décembre 2005

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Saint-Siège.

Je vous remercie vivement, Monsieur l'Ambassadeur, pour les salutations cordiales que vous venez de m'adresser en votre nom et au nom du Président de la République, ainsi qu'au nom du gouvernement et du peuple algériens. J'ai été très sensible aux marques de sympathie parvenues d'Algérie à l'occasion du décès du Pape Jean-Paul II, notamment, lors de la célébration des obsèques, à la présence de Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika. Je vous saurais gré en retour de lui transmettre les vœux que je forme pour sa personne, particulièrement pour sa santé, et pour l'accomplissement de sa haute mission au service de ses concitoyens. Je prie le Très-Haut de bénir les efforts du peuple algérien dans l'œuvre d'édification d'une nation toujours plus fraternelle et plus solidaire.

Vous avez évoqué, Monsieur l'Ambassadeur, les graves violences que votre pays a dû affronter au cours de ces dernières années. Seule une authentique réconciliation peut permettre aux hommes de vivre en harmonie et en paix entre eux. Le renoncement à la vengeance et l'engagement résolu sur le chemin du pardon sont les moyens dignes de l'homme pour renforcer les liens de fraternité et de solidarité. Ainsi que l'affirmait mon vénéré prédécesseur le Pape Jean-Paul II, «la capacité de pardonner est à la base de tout projet d'une société à venir plus juste et

plus solidaire» (*Message pour la Journée mondiale de la paix 2002*, n. 9). Le pardon conduit la personne vers une humanité plus profonde et plus riche, éveillant en chacun le meilleur de lui-même. Mais une telle attitude, qui grandit l'homme, est nécessairement associée aux exigences de la justice. Le pardon n'est pas une marque de faiblesse et il ne peut ignorer les revendications légitimes des victimes de l'injustice, qui demandent que leurs droits soient reconnus et que les dommages subis soient réparés. Le pardon est en quelque sorte le parachèvement de la justice humaine fragile et imparfaite, permettant de cicatrifier les blessures qui ont marqué parfois durablement les personnes au plus profond d'elles-mêmes et de rétablir au mieux les relations humaines qui ont été déstabilisées.

Pour défendre la valeur sacrée de la personne humaine et favoriser le respect de l'autre et la liberté religieuse, il est donc nécessaire que l'esprit de réconciliation et de justice soit inculqué aux jeunes générations, notamment dans la famille et dans l'éducation. C'est ainsi que les sociétés pourront progresser dans la solidarité et dans la fraternité, de telle sorte que la violence ne soit pas encouragée comme solution aux problèmes auxquels elles sont affrontées et que la religion ne soit jamais utilisée pour justifier un tel choix ni pour créer des inégalités entre les personnes.

Monsieur l'Ambassadeur, vous avez rappelé les grandes figures de paix et de réconciliation entre les communautés qui ont marqué l'histoire ancienne et contemporaine de votre pays. Tout récemment encore, l'Église a honoré de manière particulière Charles de Foucauld, qui a vécu sur votre terre, voulant se faire proche de tous, comme le «frère universel». Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, l'Église catholique entend poursuivre avec les croyants des autres religions un dialogue ouvert et sincère, à la recherche du véritable bien de l'homme et de la société. Je me réjouis donc de connaître la qualité des relations entretenues dans votre pays entre la communauté catholique et la communauté musulmane. La rencontre en vérité entre les croyants des différentes religions est un défi exigeant pour l'avenir de la paix dans le monde, et cela demande beaucoup de persévérance. Pour dépasser l'ignorance et les préjugés réciproques, il est important de créer des liens de confiance entre les personnes, notamment à travers le partage de la vie quotidienne et le travail réalisé en commun, en sorte que la libre expression des différences confessionnelles ne soit pas un motif d'exclusion mutuelle mais plutôt une occasion pour apprendre à vivre en respectant chacun l'identité de l'autre.

Par votre entremise, Monsieur l'Ambassadeur, je suis heureux de pouvoir saluer avec affection la communauté catholique d'Algérie unie autour de ses Évêques. Au cours des dernières années, elle a partagé courageusement les épreuves du peuple algérien, offrant un témoignage significatif de fraternité universelle et désirant poursuivre avec générosité sa mission pour le bien du pays tout entier.

Monsieur l'Ambassadeur, vous inaugurez aujourd'hui la noble mission de représenter votre pays auprès du Saint-Siège. Veuillez accepter les vœux très cordiaux que je forme pour son heureuse réussite et soyez sûr de toujours trouver auprès de mes collaborateurs la compréhension et le

soutien nécessaires!

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur ses collaborateurs, sur tous ses compatriotes et sur leurs dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédictiones divines

**L'Osservatore Romano* 2.12.2005 p.8.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2006 n.6 p.6,7.

Insegnamenti di Benedetto XVI, vol. I, p.901-903.

La Documentation Catholique 2006 n. 2355 p.312-313.

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana